

RÉUNION PUBLIQUE

■ Protéger sa maison face au risque d'incendie ■

Débroussailler autour de son habitation :
une obligation légale pour votre sécurité

Vous habitez à proximité d'un massif forestier ?

Le débroussaillement autour des habitations est essentiel pour :

- limiter la propagation des incendies
- protéger les personnes et les biens
- respecter la réglementation en vigueur

Venez vous informer et poser vos questions lors d'une réunion publique ouverte à tous.

■ Intervenants

DDT – Direction Départementale des Territoires
ONF – Office National des Forêts

■ Vendredi 23 janvier 2026 – ■ 15h

■ Salle des fêtes de Varaire

Habitants, propriétaires, riverains : votre présence est importante.

S'informer, c'est mieux se protéger.